

Desistement de vente immobiliere

Par jana, le 18/02/2014 à 20:01

bonsoir,j'ai signer un compromis de vente,ont devais signer a la fin du mois de fevrier chez le notaire,le probleme est que ma femme ne veux plus signer l'acte definitif,suite que ma fille a fait une tentative de suicide cette semaine,elle est partis habiter chez elle et ne veux plus rien savoir dite moi comment je peut faire pour pouvoir annuler cette vente ,car je suis perdu je ne sais quoit faire .je vous remerci sincerement,sinceres salutations...